

Initiatives ministérielles

(Vote No 417)

POUR

Députés

Andre	Atkinson
Attewell	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Bosley
Brightwell	Campbell (Vancouver Centre)
Cardiff	Casey
Clark (Yellowhead)	Clark (Brandon—Souris)
Cole	Cooper
Corbeil	Corbett
Côté	Couture
Crosbie (St. John's West)	de Cotret
Desjardins	Dick
Dobbie	Domme
Duplessis	Edwards
Fee	Ferland
Fontaine	Fretz
Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Guilbault
Gustafson	Halliday
Harvey (Chicoutimi)	Hawkes
Hicks	Hogue
Holtmann	Hudon
Hughes	Johnson
Kempling	Koury
Landry	Langlois
Larivière	Layton
Lewis	Loiselle
MacDougall (Timiskaming—French River)	MacKay
Marin	Mazankowski
McDermid	Merrithew
Monteith	Moore
Oberle	Porter
Pronovost	Redway
Reimer	Ricard
Robitaille	Roy-Arcelin
Saint-Julien	Scott (Hamilton—Wentworth)
Siddon	Sparrow
Stevenson	Tardif
Thacker	Thompson
Thorkelson	Tremblay (Québec—Est)
Tremblay (Lotbinière)	Valcourt
Van De Walle	Vankoughnet
Vézina	Vien
Vincent	Weiner
White	Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)
Winegard	
Worthy—88	

CONTRE

Députés

Althouse	Angus
Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Axworthy (Winnipeg South Centre)
Barrett	Black
Boudria	Brewin
Catterall	Clancy
Dingwall	Dionne
Duceppe	Ferguson
Finestone	Foster
Gagliano	Gardiner
Gauthier	Harb
Hovdebo	Hunter
Jordan	Lee
Manley	Marleau
Mifflin	Milliken
Mitchell	Nault
Nowlan	Nystrom
Parker	Pickard
Rocheleau	Samson
Simmons	Stewart
Stupich	Walker—40

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Anawak
Danis
Shields

Cadieux
Maheu
Turner (Vancouver Quadra)

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 8 février, de la motion de M. MacKay: Que le projet de loi C-110, Loi concernant l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif du secteur ministériel, ainsi que de l'amendement de M. Fulton (p. 15586).

Le président suppléant (M. DeBlois): Au moment de la suspension du débat, il restait encore sept minutes à la députée de Saanich—Les Îles-du-Golfe.

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la possibilité de terminer mes remarques au sujet de ce projet de loi et de réaffirmer mon opposition au projet d'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

Ce qui me préoccupe surtout, c'est la protection du milieu marin dans le détroit de Northumberland. Ce pont sera construit en plein sur un habitat qui assure à l'Amérique du Nord et au monde entier pour 100 millions de dollars par an de homards. Ce pont passerait aussi à travers l'une des zones les plus réputées pour ses fonds de pétoncles.

Ce pont est une menace tant pour le cadre de vie de l'île que sur le plan social. Il menace le revenu de nombreuses personnes et collectivités—y compris les pêcheurs, les employés des services de traversiers, les détaillants, les personnes travaillant dans l'industrie alimentaire et fruitière et dans l'industrie du tourisme.

En 1988, le gouvernement fédéral avait promis qu'aucun pont ne serait construit avant qu'une évaluation complète de son impact sur l'environnement n'ait été réalisée. Il avait fait cette promesse en réponse aux préoccupations exprimées à propos du concept générique d'un pont. À présent, il semble prétendre qu'un plan de gestion de l'environnement, une description brève et vague des mesures de surveillance des travaux, constitue une évaluation environnementale. Adieu la promesse